

prits curieux et par leurs promesses bienfaisantes enthousiasment les cœurs généreux qui se dévouent au soulagement des misères humaines.

Je vous exposerai aujourd'hui les principes du traitement biologique, ses deux modes physiologiques, ses deux modes d'action, de l'étude des deux modes d'action nous déduirons les indications et les contre indications.

Le principe. Il est admis que l'inoculation d'un antigène détermine toujours dans l'organisme inoculé la production d'un anticorps de même nature que l'antigène.

En partant de ce principe on veut apporter à l'organisme malade les moyens de lutter contre la cause de sa maladie.

Or, quelle est cette cause ? Le microbe. Mais nous savons aujourd'hui que le microbe de la tuberculose a diverses actions : 1° Par les toxines du protoplasma ; 2° Par les toxines adhérentes à la capsule ; 3° Par les toxines solubles ou ses sécrétions.

En effet le microbe est composé : d'un protoplasma contenant une toxine réalisée après des procédés de laboratoire en une poudre jaune très fine qui, inoculée à des animaux, produit la cachexie et la mort rapidement, c'est la bacillo-caséine. Et d'une capsule renfermant adhérentes deux toxines qui produisent sur le poulmon l'une la caséification, et c'est l'étherobacilline et l'autre la sclérose, et c'est la chloroformobacilline.

Les manifestations physiologiques du microbe sont des toxines solubles qui causent les troubles digestifs, les troubles vasomoteurs avec les troubles fébriles, et c'est la tuberculine.

Si l'on veut détruire le microbe de la tuberculose il faut donc lutter contre sa toxine soluble, contre ses toxines adhérentes et contre sa toxine protoplasmique. Ce qui lutte c'est l'anticorps.

Le traitement biologique sera donc celui qui apportera les défenseurs par l'inoculation des différentes antigènes et cet apport se fait de deux façons :

SÉROTHÉRAPIE

On inocule à un animal un antigène qui fait se produire un anticorps. On inocule le sérum à l'organisme malade, les anticorps sont tout préparés : c'est un envoi de contingents. l'organisme jouit alors d'une immunité passive.